

RÉSERVATION DE MATÉRIEL COMMUNAL

La collectivité met à la disposition gracieuse de ses habitants et associations divers matériels.

Afin de mécaniser au maximum les manipulations et éviter le port de charges à nos agents, des nouvelles modalités de retrait sont mises en place dès septembre 23.

Il ne sera plus fait de livraisons. Le matériel demandé sera à retirer aux ateliers de la gare le vendredi de 13h30 à 16h, le retour le lundi à un horaire à convenir lors du retrait.

La demande doit être faite 15 jours avant la manifestation

NOM et PRÉNOM :

ADRESSE :

NUMERO DE TÉLÉPHONE :mail

DATE DE LA MANIFESTATION :

OBJET DE LA MANIFESTATION :

CONTACT DE L'AGENT RESPONSABLE : 06 77 73 98 37				Vérification retour
MATÉRIEL	TARIF LOCATION	VALEUR DE REMPLACEMENT	QUANTITÉ DEMANDEE	QUANTITE RETOURNEE
MARABOUT (8x5m)	100 €	cf. détail		
BARNUM (3x3m)	26 €	cf. détail		
BARNUM (3x6m)				
SONO*		300 €		
TRETEAUX (3 par table)		20 €		
PLATEAUX (3 m, 8 par table)	Prévoir un véhicule adapté	20 €		
BANCS (3m)		20 €		
CHAISES		20 €		
ESTRADE*				
BAR EN BOIS*				
REMORQUE BARRIERES (40)*				
<i>*mise à disposition réservée aux associations</i>				
MATÉRIEL RÉSERVÉ AUX SALLES (SOUS LIMITE DE STOCK)				
VERRES (duralex)		2 €		
ASSIETTES		2 €		
FOURCHETTES		1,50 €		
COUTEAUX		1,50 €		
CUILLERES		1,50 €		
PETITES CUILLERES		1 €		
PICHETS		2 €		
PERCOLATEUR		150 €		
BOLS		2 €		
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE				
Si un renforcement de l'installation électrique est nécessaire (biligs, appareils à raclette, sono, etc.), préciser ici le type et le nombre d'appareils prévus ainsi que la puissance :				RV retour Le Heure.....
.....				
.....				
ATTENTION : LA DEMANDE SERA PRISE EN COMPTE UNIQUEMENT À RÉCEPTION DU CHÈQUE DE CAUTION				

Contacter l'agent responsable une semaine à l'avance

Chèque de caution de 200 € à l'ordre du Trésor Public. Tout matériel abîmé ou non restitué fera l'objet d'une retenue sur le chèque de caution.

Fait à Pleyber-Christ, le/...../.....

LE DEMANDEUR

LE MAIRE

Visa retour

.....